

Consensus politique sur le traitement du radicalisme

La commission d'enquête sur les attentats du 22 mars 2016 a bouclé hier son rapport sur le volet «radicalisme» par un accord unanime. Voilà qui met fin à 18 mois de travaux au Parlement dans la foulée des attaques terroristes qui ont frappé Bruxelles.

La commission a déjà rendu trois rapports: le premier sur le travail des services de secours le 22 mars 2016, le second sur l'aide aux victimes et le statut de celles-ci et le troisième sur la façon dont l'architecture de sécurité avait fait face à la menace terroriste.

Un rapport était encore attendu sur le radicalisme, dernier volet du mandat de la commission. Une première partie relative à la Grande Mosquée de Bruxelles avait été communiquée la semaine passée. La commission recommande entre autres que l'État mette fin à la convention qui le lie pour 99 ans avec les actuels gestionnaires saoudiens de la mosquée.

Pour le reste, ce dernier volet du rapport concerne plus particulièrement le développement du radicalisme en Belgique et le lien avec le terrorisme. Les députés se sont notamment attachés à comprendre comment un mouvement initié à partir de l'étranger a pu trouver chez nous un terrain favorable.

Un chapitre important est consacré au radicalisme en prison, l'un des points qui a donné lieu à plusieurs auditions devant la commission. Il est notamment question d'une meilleure formation des agents pénitentiaires.

Réseaux sociaux

Un autre chapitre couvre les réseaux

sociaux, l'un des vecteurs les plus forts du radicalisme. La commission recommande entre autres de désigner un officier de liaison au sein du Conseil national de sécurité qui serait le relais des pouvoirs publics auprès des opérateurs internet, notamment les Gafa (Google, Apple, Facebook, Amazon). L'ambition est de combattre plus efficacement les sites internet qui propagent des idées radicales et aussi de travailler sur les algorithmes afin d'éviter qu'une personne qui consulte de tels sites se voit renseigner des sites similaires.

Philippe Pivin, corapporteur de la commission pour le MR, ne cachait pas satisfaction: *«Nous avons terminé ces travaux avec le sentiment d'avoir fait œuvre utile. Les constats et recommandations valorisent l'émergence d'un islam dans sa diversité et conforme aux valeurs de la société belge et aux principes fondamentaux de notre démocratie.»*

De son côté, le député Ecolo Gilles Vanden Burre se félicite *«qu'on ait enfin abordé les thématiques liées à la prévention, l'intégration, la culture, le marché de l'emploi ou encore la formation»*. Il approuve également *«le fait que l'on ait pointé l'importance d'une police de proximité, imprégnée de diversité au sein de ses effectifs»*.

La commission doit approuver le rapport complet lundi prochain avant un débat en séance plénière mercredi et un vote final jeudi.

Après quoi un comité de suivi, où tous les partis seront représentés, veillera à la mise en œuvre des recommandations au-delà de l'horizon de l'actuelle législature. **J-P.B.**

«On a abordé la prévention, la culture, l'intégration, le marché de l'emploi.»

GILLES VANDEN BURRE
DÉPUTÉ ECOLO